

Affiché en Mairie le	4 Décembre 2024
Mis en ligne sur www.trouville.fr	4 Décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DE TROUVILLE-SUR-MER

Séance du Jeudi 28 Novembre 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

FG/MV
2024-1276

L'an deux mil vingt-quatre, le Jeudi 28 novembre à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 21 novembre 2024, et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique et retransmise sur le site internet de la Ville.

Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 19 - Représentés : 5 - Absents : 3

ETAIENT PRESENTS : Mme Sylvie de Gaetano, Maire ; Mme Delphine Pando, M. Guy Legrix, Mme Martine Guillon, M. Patrice Brière, Mme Catherine Vatier, M. David Revert (à partir de la délibération n°168), M. Lionel Bottin, Mme Julie Mulac, M. Maxime Aguilé, Mme Dominique Vignesoult, M. Jacques Taque, Mme Jeannine Outin, M. Hervé Huchet, Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, M. Jean-Eudes d'Achon, Mme Fabienne Rubin.

ETAIENT REPRESENTES : M. Didier Quenouille (pouvoir à Mme le Maire), Mme Isabelle Drong (pouvoir à Mme Vatier), Mme Adèle Grand-Brodeur (pouvoir à Mme Pando), Mme Claude Barsotti (pouvoir à M. d'Achon), Mme Eléonore de la Grandière (pouvoir à Mme Fresnais).

ETAIENT EXCUSES : M. David Revert (de la délibération n°162 à la délibération n°167), M. Pascal Simon, M. Jean-Pierre Deval, M. Stéphane Sabathier.

Le Conseil Municipal désigne Delphine Pando comme Secrétaire de séance.

	Désignation d'un(e) Secrétaire de séance et pouvoirs Mme le Maire procède à l'appel des présents. Le Conseil Municipal désigne Mme Delphine Pando comme Secrétaire de séance. 5 pouvoirs ont été remis.
	Inscription des questions orales 3 questions orales ont été déposées.
Adopté à l'unanimité	Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du Jeudi 26 Septembre 2024
2024/162 Le Conseil Municipal en prend acte	Information au Conseil Municipal sur des décisions prises par le Maire en vertu de délégations données par le Conseil Municipal Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AFFAIRES GENERALES – JURIDIQUE	
Rapporteurs : Mme le Maire - Mme Delphine Pando	
<p>2024/163</p> <p>Adopté à la majorité</p> <p>1 abstention : Mme Rébecca Babilotte</p>	<p>1. Commission consultative des marchés communaux de Trouville-sur-Mer – Actualisation</p>
<p>2024/164</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>2. Avis sur l'autorisation de déroger collectivement à la règle du repos dominical des salariés des commerces de détail de denrées alimentaires - Année 2025</p>
FINANCES	
Rapporteur : Mme Catherine Vatier	
<p>2024/165</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>3. Débat d'Orientation Budgétaire pour le Budget Primitif 2025</p>
<p>2024/166</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>4. Admissions en non-valeur – Budget Ville</p>
COMMANDE PUBLIQUE	
Rapporteur : Mme le Maire	
<p>2024/167</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>5. Aménagement, exploitation et entretien de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Demande de concession du domaine public maritime de l'état et de prolongation de la concession en vigueur</p>
<p>2024/168</p> <p>Le conseil Municipal en prend acte</p>	<p>6. Présentation du rapport annuel du restaurant du complexe nautique « La cabane perchée »</p>
<p>2024/169</p> <p>Adopté à la majorité</p> <p>1 abstention : Mme Rébecca Babilotte</p>	<p>7. Marché de gestion du stationnement payant sur voirie et dans les parcs en enclos avec fourniture et pose de matériel – Autorisation de signer l'avenant n°1</p>
<p>2024/170</p> <p>Adopté à la majorité</p> <p>Ne prennent pas part au vote :</p> <p>- Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais (+ pouvoir de Mme de la Grandière), M. Michel Thomasson, M. Jean-Eudes d'Achon (+ pouvoir de Mme Barsotti), Mme Fabienne Rubin</p>	<p>8. Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la déconstruction/reconstruction du pôle éducatif avec valorisation foncière – Autorisation de signer le protocole transactionnel</p>

RESSOURCES HUMAINES Rapporteur : Mme Delphine Pando	
2024/171 Adopté à l'unanimité	9. Autorisation de signer une convention de partenariat pour la mise en place et l'exploitation de ruches municipales
2024/172 Adopté à l'unanimité	10. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement de la filière police
2024/173 Adopté à l'unanimité	11. Modification du montant de la participation financière de la commune à la prévoyance
2024/174 Adopté à la majorité Lionel BOTTIN ne prend pas part au vote 7 abstentions : - Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais (+ pouvoir de Mme de la Grandière), M. Michel Thomasson, M. Jean-Eudes d'Achon (+ pouvoir de Mme Barsotti), Mme Fabienne Rubin.	12. Liquidation et mise en recouvrement de la créance de la ville due par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados (CDPMEM 14)
SERVICES TECHNIQUES Rapporteur : M. Patrice Brière	
2024/175 Adopté à l'unanimité	13. Autorisation de demande d'aide « contrats de territoires – FRADT 2023-2027 » dans le cadre des travaux d'aménagements du Boulevard et de la Place Fernand Moureaux et de l'Avenue John Fitzgerald Kennedy à Trouville-sur-Mer
2024/176 Adopté à l'unanimité	14. Adhésion de la communauté de communes Isigny-Omaha Intercom au SDEC Energie
DEVELOPPEMENT DURABLE Rapporteur : Mme Delphine Pando	
2024/177 Adopté à l'unanimité	15. Elargissement du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique ou de vélos cargos d'occasion et modification du règlement
TEMPS DE L'ENFANT Rapporteur : M. Guy Legrix	
2024/178 Adopté à l'unanimité	16. Actualisation du règlement intérieur de l'Ecole des passions de Trouville-sur-Mer

	SOCIAL Rapporteur : Mme Dominique Vignesoult
2024/179 Adopté à l'unanimité	17. Autorisation de solliciter auprès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés une subvention dans le cadre du Fonds d'appui des territoires innovants seniors et à signer la convention relative à l'octroi de la subvention



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC,


Sylvie de GAETANO